

peuple et culture

bulletin d'information
nouvelle série
décembre 1968 1

27 RUE CASSETTE, PARIS VI

62

SOMMAIRE

— EDITORIAL	p. 3
— TRAVAUX DES INSTANCES DE DIRECTION DU MOUVEMENT	p. 5
I XXIVème Assemblée Générale de Peuple et Culture 10-11 novembre 1968	p. 6
II Réunion du Comité Directeur	p. 9
Liste des membres du Bureau National	p. 9
III Réunions du Bureau National	p. 12
— INFORMATIONS SUR LA VIE DE PEUPLE ET CULTURE	p. 13
I Voyages d'études — échanges internationaux	p. 13
Tchécoslovaquie	p. 13
Allemagne	p. 17
II Activités nationales de formation	p. 19
III Activités régionales de formation	p. 22
IV Relations extérieures	p. 23
— INFORMATIONS GENERALES	p. 25
ANNEXE : Liste des membres du Comité directeur, élus le 11 novembre 1968	p. 29

EDITORIAL

Aux dernières Assemblées Générales de notre Mouvement s'est manifesté le désir de faire mieux connaître aux adhérents les activités régionales et nationales de Peuple et Culture, et de créer ainsi un lien permanent entre tous les animateurs en relatant les activités vécues par chacun d'entre nous.

Voici donc le numéro 1 d'une nouvelle série du bulletin d'information que vous recevrez tous les mois. Il renoue avec une tradition qui date du début de notre Mouvement. Dans ce premier numéro, nous avons pris les informations dont nous disposions et qui nous paraissaient utiles, préférant publier le plus rapidement possible ce qui est susceptible d'intéresser nos adhérents, plutôt que d'attendre des informations ou des comptes rendus plus complets, plus riches mais qui ne peuvent paraître que dans un laps de temps plus éloigné.

Dans les numéros suivants, nous aimerions faire une part plus importante aux informations régionales — il suffit que nous les recevions de nos groupes régionaux et de nos correspondants plutôt que d'être informés par l'argus de la presse — et aux activités des associations sœurs, Culture et Développement et Culture et Télévision. Tout animateur qui voudra bien nous signaler ses activités trouvera également place dans ces colonnes. Votre abonnement vous donne droit au service régulier de ce bulletin que vous recevrez mensuellement ainsi qu'une fiche technique.

Nous souhaitons vivement que vous nous écriviez pour nous donner votre point de vue sur cette nouvelle formule et nous vous prions de croire à nos sentiments les plus amicaux.

Le Président,
B. CACERES

TRAVAUX DES INSTANCES DE DIRECTION DU MOUVEMENT

I

XXIV^e ASSEMBLEE GENERALE DE PEUPLE ET CULTURE

10-11 Novembre 1968

Saint-Etienne

La XXIV^{ème} Assemblée Générale de Peuple et Culture s'est tenue dans les locaux de la Maison de la Culture de Saint-Etienne.

Nombre de participants : 150

Nombre de pouvoirs : 650 (1)

Déroulement de l'Assemblée :

Dimanche 10 novembre, matinée —

Dès leur arrivée, les participants reçoivent un dossier comprenant, notamment, des textes ronéotypés (C6, C7, C8, C9) (2). A. PIEGAY, Président du groupe PEC de la

(1) Ces chiffres doivent être considérés comme provisoires et approximatifs. Ils seront rectifiés dans la publication du compte rendu intégral des travaux de l'Assemblée Générale qui paraîtra d'ici quelques semaines; il sera envoyé aux adhérents du Mouvement.

(2) Les textes de C1 à C5 figuraient dans l'envoi fait aux adhérents pour préparer l'Assemblée Générale. Les textes C6 à C9 figureront en annexe du compte rendu intégral de l'Assemblée Générale.

Loire, souhaite la bienvenue aux congressistes et ouvre l'Assemblée. Celle-ci nomme le Président de l'Assemblée et les 9 membres du Bureau de l'Assemblée.

L'Assemblée entend la présentation des rapports moral pour 1967, d'activités pour 1968 et financier. Ces rapports font l'objet d'un vote (suffrages exprimés : 792) :

1 — Rapport moral pour 1967 (1) :	
pour	448
contre	27
abstentions	124
ne prennent pas part au vote	193
2 — Rapport d'activités pour 1968 (1) :	
Pour	642
contre	9
abstentions	95
ne prennent pas part au vote	46
3 — Rapport financier (2) :	
pour	565
contre	3
abstentions	26
ne prennent pas part au vote	196
nuls	2

Dimanche 10 novembre, après-midi —

L'Assemblée entend successivement un représentant des tendances exprimées dans les textes C3, C1, C5 (3). Le débat général s'engage sur ces textes. Les

(1) Voir le document préparatoire à l'Assemblée Générale, envoyé à tous les adhérents le 18 octobre 1968.

(2) Voir l'encart placé dans le N° 70 de la revue Peuple et Culture, juillet 1968.

(3) Voir le document préparatoire à l'Assemblée Générale, envoyé à tous les adhérents le 18 octobre 1968.

L'ordre de présentation a été tiré au sort par le Bureau de l'Assemblée Générale.

textes C7 et C8 sont aussi présentés, (le présentateur de ce dernier texte signale qu'il ne s'agit pas d'une motion, ni d'un texte d'orientations politiques mais de l'introduction à la création d'un groupe de travail pour lequel les inscriptions sont ouvertes).

Les débats se poursuivent dans la soirée.

Lundi 11 novembre, matinée —

Après une brève reprise des débats, l'Assemblée procède au vote (par mandats) sur les trois motions dites C1, C3, C5.

Suffrages exprimés : 796

Bulletins nuls : 4

Majorité absolue : 399

Abstentions : 13

C1 : 366 voix

C3 : 202 voix

C5 : 211 voix

Selon l'article des statuts, toute motion, pour pouvoir être adoptée, devait avoir obtenu la majorité absolue des membres présents ou représentés. Aucune motion n'ayant obtenu cette majorité et après une interruption de séance au cours de laquelle le Bureau de l'Assemblée Générale étudie la poursuite des travaux, le présentateur de la motion dite C1 propose à l'Assemblée un nouveau vote sur les orientations. Le présentateur de la motion dite C5 signale que les tenants des motions C3 et C5, ayant défini un certain nombre de points qui leur sont communs, souhaitent présenter une déclaration d'intention et une liste de personnes chargées d'appliquer en tant que membres du Comité Directeur la politique commune préconisée par les dites motions. Cette liste comprend 36 personnes soutenant les motions C3 et C5 et 4 personnes ayant adopté les textes C1 et C8. On

procède a un vote à main levée sur ces deux propositions.

Proposition dite C1 : 56 voix

» » C3-C5 : 72 voix

Le texte C7, présenté par les permanents de la rue Cassette qui désirent voir reconnu leur droit à présenter des candidatures au Comité Directeur est adopté.

Le présentateur du texte C8 signale que les personnes inscrites à la suite dudit texte retirent leur candidature au Comité Directeur. Un seul signataire la repose à titre de permanent national de PEC.

Le présentateur de la motion dite C1 signale que, à l'exception d'une liste de 10 candidats, tous les membres du groupe retirent aussi leur candidature et que tous les membres du groupe dit C1 ne voteront que pour leurs 10 candidats.

Résultats du vote (par mandats)

Nombre de votants : 799

Majorité absolue : 400

Sont élus :

31 candidats présentés par C3 et C5

10 » » par C1

Le nouveau Comité Directeur (1) décide de reporter à sa première réunion (fixée au 24 novembre 1968) l'élection du Bureau National. La question de l'adhésion de PEC au GERE, présentée par le texte C9, est confiée au Comité Directeur.

La XXIVème Assemblée Générale de PEC se clôt sur une réception à laquelle participent, outre les les membres présents de PEC et les journalistes, diverses personnalités.

(1) Voir la liste du Comité nouvellement élu (Annexe n° 1).

II

REUNION DU COMITE DIRECTEUR (24 NOVEMBRE 1968)

Convoquée et présidée par le Président de l'Assemblée Générale des 10 et 11 novembre, cette première réunion devait traiter les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Election du Bureau National :

Après un ample échange de vue sur les problèmes d'orientation et de programmation qui se poseront au nouveau Bureau, le Comité Directeur a procédé aux désignations suivantes :

Bénigno CACERES	Président
André PIEGAY	Vice-Président
Bernard SMAGGHE	Vice-Président
Joseph ROVAN	Trésorier
Michel JACQUEY	Secrétaire Général

Membres :

Danick CHOBLET
Hélène de GISORS
Pierre LAVY
André LEMARCHAND
Frédéric PAGES

Adhésion au GERE A

En ce qui concerne l'adhésion de PEC au GERE A (Groupe d'Etudes et de Recherches sur l'Education des Adultes), le Comité Directeur décide, à l'unanimité moins 9 abstentions, l'adhésion de Peuple et Culture à cet organisme de regroupement.

Le GERE A a été constitué d'une manière informelle, comme un simple regroupement de fait, il y a plusieurs années, pour permettre à des organismes tels que PEC, Vie Nouvelle, CCO, GREP, Centre de Coordination des organismes d'échanges internationaux, de réfléchir en commun à des problèmes concernant l'éducation des adultes, ainsi qu'à la constitution de délégations pour les sessions et stages qui ont lieu sur le plan international et pour lesquels la composition de représentation française a été décidée exclusivement par l'Administration.

Après quelques années d'existence relativement modeste, mais qui avait permis en autres d'obtenir quelques modifications de la Loi-Programme de 1966 sur la Formation Professionnelle, la plupart des mouvements qui se rencontraient au sein du GERE A ont décidé à la fin de 1967 de donner une existence juridique au groupement qui est devenu une association selon la loi de 1901. Sont actuellement membres du GERE A :

— Comme adhérents :

L'ADELS — le C.C.O. — le CEPREG — l'I.C.P. — l'Ecole des Parents — le G.R.E.P. — le M.L.O. — l'U.F.C.S. — le Mouvement Jeunes Femmes — Vie Nouvelle — la F.F.-M.J.C. — la Fédération des Foyers Léo Lagrange — l'Association Accueil et Promotion — la Fédération des Centres Sociaux de France.

— Sont en voie d'adhésion :

la Fédération Nationale des Foyers Ruraux — la C.F.D.T. — le C.N.J.A. — l'U.F.J.T.

— Les membres associés sont actuellement :

L'Association Française des Conseillers Conjugaux — M. Lescar (I.P.N.) — M. Dupontavice (Comité des échanges internationaux) — M. Mazot (ADELS).

Lors de l'Assemblée Générale du 23 septembre 1968, le Bureau a été constitué de la manière suivante :

Présidence : C.C.O.

Secrétariat : G.R.E.P.

Trésorier : Vie Nouvelle

Autres membres : Ecole des Parents

I.C.P.

F.C.S.F.

La présidence est exercée au nom du C.C.O par M. Aluni, le secrétariat est exercé au nom du G.R.E.P. par M. Roux, le poste de trésorier est exercé par M. Warnier, au nom de Vie Nouvelle.

La plupart des associations membres du GERE A font également partie du collectif des associations de jeunesse et d'éducation populaire, fondé au mois de mai dernier, et au sein duquel les associations en question sont souvent appelées à prendre des positions communes quand sont en jeu des problèmes intéressant plus particulièrement l'éducation des adultes.

La prochaine réunion du Comité Directeur a été fixée au 12 janvier 1968. Le Bureau élu a été chargé de faire parvenir aux membres du Comité Directeur pour le 31/12/1968 un pré-rapport sur le programme des activités du Mouvement en 1969.

III

REUNIONS DU BUREAU NATIONAL

1° Le Bureau National nouvellement désigné s'est réuni pour la première fois le 24 novembre 1968 à l'issue de la session du Comité Directeur. Il a décidé de se réunir de nouveau le 30 novembre 1968 à 14 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

- Informations sur l'état du programme et des finances
- Problèmes de structures (Délégation générale, Centre de programmation)
- Points de vue sur le programme 1969.

2°) Au cours de sa réunion du 30 novembre 1968, le Bureau National a effectivement traité ces questions, en y ajoutant :

- les activités de promotion sociale agricole de PEC
- les relations entre le Bureau National et le personnel permanent

La question d'un éventuel Centre d'étude et de programmation a été introduite par Joffre Dumazedier.

3°) L'étude de ces questions sera continuée au cours de la troisième réunion du Bureau National fixée au jeudi 12 décembre.

INFORMATIONS SUR LA VIE DE PEUPLE ET CULTURE

I. — Voyages d'études — Echanges internationaux

A. — Echanges franco-tchécoslovaques

Du 20 au 30 septembre derniers, une délégation de dix membres de l'Académie Socialiste Tchécoslovaque a été reçue par Peuple et Culture, et a séjourné à Paris, Annecy et Grenoble.

Cette délégation était composée de :

Chef du groupe

Prof. Gustav Bares

Doyen de la Faculté de la culture et du journalisme

Université Charles à Prague

Membres du groupe

Dr. Edo Fris

travailleur d'Institut historique

de l'Académie des Sciences en Slovaquie

Harold Homola

Secrétaire Général du Comité Slovaque
de l'Académie Socialiste

Doc. Ing. Juraj Tolgyessy CSc.

de la Haute Ecole Technique Slovaque,
Chaire de la Physique Nucléaire

Mr. Milan Zubek

Secrétaire Général du Comité Municipal
de l'Académie Socialiste à Prague

Mme Miloslava Marsalkova

CSc, Docteur de Philosophie

à la Faculté de Physique Nucléaire

Alexander Razga

Chef de la Section Educative du Comité Slo-
vaque de l'Académie Socialiste
Mme Eliska Freilova
Institut du Marxisme-Léninisme à Prague
Ph Dr Karel Valis
de la Haute Ecole Technique à Brno,
Chaire du Marxisme-Léninisme
Doc. Dr. Jan Zvada CSc
Chaire des Rapports Internationaux, Prague

Interprète

M. Otakar Polak

Le programme de ce séjour d'études a été le suivant :

Vendredi 20 septembre 1968

- 7 h 30 Arrivée à la gare de l'Est, et départ pour les hô-
tels « Peyrerre » (63, rue Madame, Paris (6^e) =
et « de l'avenir » (65, rue Madame, Paris (6^e)
- 14 h 30 27, rue Cassette (Peuple et Culture) : Présen-
tation de la semaine
- 17 h 00 « Les échanges franco-tchécoslovaques », par
Joffre Dumazedier
- 20 h 00 Dîner au restaurant « Le Savoyard », 16, rue des
4 Vents Paris (6^e)

Samedi 21

- 10 h 00 Au Commissariat Général au Plan, 18 rue Mar-
tignac, Paris (7^e) : « Direction de l'économie
et planification », par Monsieur Bonnaud
- 17 h 00 Rencontre avec le Bureau National de Peuple
et Culture (27, rue Cassette)
- 18 h 00 A l'Institut d'Etudes Politiques, 27, rue St-Guil-
laume Paris (7^e) : « Situation politique françai-
se », par Monsieur le Professeur Alfred Grosser

Dimanche 22

Journée à Versailles

Lundi 23

- 10 h 00 27, rue Cassette : « Prévision et direction de l'Economie (secteur privé), conséquences de la révolution scientifique et technique », par Monsieur Claude Fontaine
- 15 h 30 Au Musée d'Art Moderne, 11 avenue du Président Wilson, Paris (16^e) : « Une expérience d'animation en matière d'arts plastiques », par Monsieur Pierre Gaudibert

Mardi 24

- 10 h 00 27, rue Cassette : « Education permanente en France », par Monsieur Bénigno Cacérès, Délégué Général P.E.C.
- 15 h 00 27, rue Cassette : « Consommation de masse et culture de masse en France », par Monsieur Gilbert Mathieu (journal « Le Monde »)
- 19 h 30 27, rue Cassette : Réception offerte par Peuple et Culture

Mercredi 25

- 10 h 30 Ministère des Affaires Culturelles, 53 rue Saint-Dominique, Paris (7^e) : Réception par Monsieur A. Girard : « L'action du ministère des Affaires culturelles ».
- 16 h 00 Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, 34 rue de Chateaudun, Paris (9^e) : Réception par Monsieur Maheu, Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives. L'action du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
- 18 h 00 Départ en train (gare de Lyon) pour Annecy et Grenoble.

L'Essor savoyard (Annecy, 11 octobre 1968) s'est fait l'écho de ce voyage :

— « Emouvant accueil annécien pour les Tchécoslovaques de l'Académie de Prague »

« A Peuple et Culture, la Délégation tchèque reçut des marques de sympathie... chaleureuses et eut l'occasion d'établir de nombreux contacts amicaux, notamment avec des responsables syndicaux et des responsables de l'urbanisme ».

Voyage d'Etudes d'un groupe d'animateurs de Peuple et Culture 1-11 décembre 1968

En retour du voyage d'études la délégation de l'Académie Socialiste Tchécoslovaque (20-30 novembre 1968) une Délégation de 11 membres de Peuple et Culture a séjourné, du 1^{er} au 11 décembre 1968 à Prague, Olomuc Olmütz, et Bratislava. Elle était composée de :

Claude BAZIN (Paris)
René BOUCHER (Rouen)
Geneviève CACERES (Paris)
Yves CAILLAUD (Paris)
Elie FAROULT (Paris)
René FOUQUE (Paris)
Pierre GAUDIBERT (Paris)
Raymond MARIET (Castelsarrasin)
Monique NAHON (Paris)
Catherine RIGUET (Annecy)
Marc VIGNAL (Paris)

Dans sa réunion du 30 novembre 1968, le Bureau National a désigné Geneviève Cacérès comme chef de la Délégation, Marc Vignal en assurant le secrétariat.

B. — Echanges franco-allemands

— Colloque de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (O.F.A.J.) 1968

Du 21 au 23 novembre s'est tenu à Paris (Hôtel Lutétia) un colloque à l'occasion du cinquième anniversaire de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, et destiné à la fois à dresser le bilan de cinq ans d'activité et à ouvrir des perspectives pour l'action future de l'Office.

Peuple et Culture était représenté par Bénigno Cacérès, Joseph Rován et Marc Vignal.

Les quelque 400 participants français et allemands étaient répartis en trois commissions de travail :

- 1 — Les rapports franco-allemands dans la réalité politique et la façon dont les jeunes la conçoivent
- 2 — Quelle influence l'action de l'Office exerce-t-elle sur la pédagogie des rencontres internationales ? Cette Commission était elle-même divisée en 4 sous-Commissions
 - a) Qu'apporte l'étude des langues à la formation internationale ? Quel handicap représente, dans les rencontres internationales, l'absence de connaissances linguistiques ?
 - b) La rencontre contribue-t-elle à une meilleure compréhension ? Comparaison des rencontres avec les autres formes d'échanges et de séjours dans d'autre pays. Préparation et exploitation des rencontres
 - c) Avantages et inconvénients techniques et pédagogiques du bilatéralisme et du multilatéralisme. Spécificité des échanges franco-allemands

d) Rôle et fonction des cadres et des participants dans les différents types d'échanges internationaux.

3 — Quelles répercussions l'action de l'Office exerce-t-elle sur les structures sociales des deux pays ?

Chaque groupe de travail disposait d'un rapport préliminaire et a abouti à un document qui sera publié ultérieurement. En présence de Monsieur Comiti, Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports, et de Madame Brauksiepe, Ministre Fédéral de la Famille et de la Jeunesse, Co-présidente du Conseil d'Administration de l'O.F.A.J., un bilan de cinq ans d'activités a été dressé par Monsieur Altmayer, Secrétaire Général sortant.

Joseph Rovin était co-rapporteur de la 3ème Commission.

— Action Régionale

Terre dauphinoise (Grenoble — 17 octobre 1968) et le **Progrès de Lyon** (21 octobre 1968) annoncent un voyage d'études en Bavière du 2 au 9 novembre 1968.

Le Dauphiné libéré (Grenoble — 24 octobre 1968) rend compte d'une « amicale rencontre franco-allemande au Cheylas »:

« Ce stage s'inscrit dans le cadre des échanges franco-allemands; son organisation a été confiée à Peuple et Culture et Monsieur Schepens, permanent de cet organisme, en est le responsable ».

II. — Activités nationales de formation

A — Ecoles et instituts de formation de travailleurs socio-culturels

Service Formation : Interventions pédagogiques de la rentrée

Depuis plusieurs années, tout en s'efforçant de satisfaire d'autres demandes, le Service Formation s'est attaché dans le domaine des prestations extérieures à gagner la « clientèle » des écoles et instituts de formation professionnelle pour animateurs ou travailleurs sociaux.

Fin 1968, cet effort aboutit à la constitution de ce qui pourrait être un secteur expérimental cohérent intéressant :

- 1 école de travailleurs sociaux
Institut des Sciences Sociales de Montrouge
- 1 Institut de formation d'animateurs
(F.F.M.J.C.)
- 2 écoles groupant des formations d'animateurs et travailleurs sociaux (Ecole Pratique du Service Social et Ecole d'Action Sociale).

Dans ces deux dernières écoles, PEC est intervenu dès la rentrée scolaire, selon des schémas identiques (plus complets dans un cas que dans l'autre).

1ère année

Assistantes sociales	Animateurs
1ère semaine :	
— groupe centré sur le groupe	d°
2ème semaine :	
— entraînement mental	d°

- 2 semaines :
entraînement mental appliqué à
la découverte du milieu
- 2 semaines :
rédaction et fabrication découverte du milieu
de rapports sur démarche réalisé par le ministère
découverte du milieu de la Jeunesse et des
Sports

à l'Ecole d'Action Sociale

Une semaine seulement « d'entraînement mental » pour les animateurs et assistantes sociales réunis (plus les élèves conseillères ménagères).

Dans ces deux cas, ces actions sont suivies d'une série de cours sur l'Institut de l'Education Populaire par B. Cacérès et un contrôle de résultats est prévu à un mois et trois mois après les interventions.

B — Centres Inter-Académiques de Saint-Etienne, Nancy, Le Mans

Dans le même temps, les interventions (équipe J.C. Doucet, G. Do Nascimento, etc...) dans les Centres Inter-Académiques de Nancy, Le Mans et St-Etienne ont repris et un programme s'élabore déjà pour 1969

1°) Ecoles normales :

- Esthétique — Le Mans
du 3 au 8-2-1969
- Réflexion sur les Attitudes — Le Mans
du 6 au 11-1-1969
- A Nancy (1er stage)
du 20 au 26-1-1969
- A Saint-Etienne — Culture de Masse
du 10 au 15-2-1969

Des contacts seront pris par J.C. Doucet avec l'Inspecteur primaire pour l'Institut de Transition à Orange, le 31 janvier 1969.

Il est prévu de continuer également la formation entreprise en 1968 à l'Ecole Normale de Montlignon.

D'autre part, sont encore prévus 3 stages de formation dans chacune des Ecoles normales précitées, consacrés à

- « Enseignement et Culture de Masse »
- « Réflexion sur les Attitudes »
- « Eveil de la sensibilité »

Des rencontres qui ont eu lieu entre l'équipe d'intervention « Ecole d'animateurs et travailleurs sociaux » et l'équipe « Ecoles normales », il ressort qu'il serait particulièrement intéressant et facile d'harmoniser ces interventions tant au point de vue des méthodes que des programmes. C'est un souhait que les instructeurs comptent présenter au Bureau et aux instances de programmation pour l'année 1969.

III. — Activités régionales de Formation et d'Animation

Puy-de-Dôme

Veillées culturelles : Ces veillées (de 20 h 30 à 22 h 30 toutes les quinzaines) sont consacrées à la découverte en commun de livres nouveaux par la simple lecture, l'illustration auditive, visuelle, par l'échange de points de vues. Elles sont un moyen d'accéder et de participer à une culture de notre temps. Leur forme devrait permettre de prendre conscience du fait que la culture n'est pas un divertissement mondain réservé à une élite disposant de larges loisirs, mais un moyen de réflexion susceptible de donner un sens à notre vie quotidienne.

Sont conviés à ces veillées tous les « isolés culturels », les nouveaux venus à Clermont, qui cherchent un lieu de rencontre amical, où ils puissent s'exprimer et acquérir une formation culturelle. Nous proposons tout particulièrement une collaboration aux personnes chargées de fonction d'animation.

La Montagne (Clermont-Ferrand) 22 octobre 1968 annonce que :

« Le groupe Peuple et Culture du Puy-de-Dôme organise

Un stage congés culturels pour jeunes travailleurs, CREPS de Châtel-Guyon, du 15 au 21 décembre 1968, avec la participation d'Andrée Durand (Clermont-Ferrand), Daniel Dumas (Saint-Etienne), Bénigno Cacérès (Paris).

Des stages de méthodes et de techniques (ciné-clubs, club de lecture, conduite de réunions, enquête). »

Tarn-et-Garonne

Le groupe Peuple et Culture de Tarn et Garonne a organisé à Montauban le 28 novembre 1968 un Dîner-Débat sur

la question de l'animation dans la société française contemporaine.

L'exposé a été fait par J. Rován. Parmi les participants figuraient Monsieur le Maire de Montauban, ancien député, plusieurs personnalités départementales de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, ainsi que les représentants d'un nombre important d'associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Auparavant, J. Rován avait accompagné R. Mariet, Président de Peuple et Culture de Tarn et Garonne, à une réunion pour la préparation du VIème Plan organisée par les services académiques de la Jeunesse et des Sports.

IV — Relations Extérieures

Le mercredi 13 novembre 1968, le Conseil d'Administration Provisoire du regroupement des associations de jeunesse et d'éducation populaire constitué en mai 1968, et qui comprend actuellement 78 organisations, a été reçu sur sa demande par M. Joseph Comiti, Secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports. Ce Conseil d'Administration provisoire se compose de 13 membres, parmi lesquels figure Peuple et Culture qui était représenté par Joseph Rován.

L'entrevue a duré plus de deux heures et s'est déroulée dans un climat de franchise à la fois nette et cordiale. Les principaux sujets traités ont été :

- 1° — La reconstitution d'un ou plusieurs organismes représentatifs des mouvements pour leur dialogue avec l'État, reconstitution rendue nécessaire par la démission des membres du Haut Comité de la Jeunesse au mois de mai dernier, ainsi que par le non fonctionnement du Conseil de la Jeunesse et des

Sports qui n'a jamais été réuni depuis son élection en 1966.

- 2° — Le démarrage et le fonctionnement de l'Office franco-québécois.
- 3° — Les perspectives budgétaires.
- 4° — La politique du Secrétariat d'Etat concernant les bourses de congés culturels (congés de formation de cadres des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire).
- 5° — L'attitude du Secrétaire d'Etat vis à vis des organisations d'éducation des adultes.
- 6° — La réforme du DECEP.

Pour qu'il n'y ait aucune équivoque sur leur position relative à ces différents points, les membres du Conseil d'Administration Provisoire ont soumis à l'Assemblée Générale du regroupement, le 27 novembre 1968, un projet de lettre destinée au Secrétaire d'Etat résumant l'entretien et précisant les points de vue des associations. Nous publierons le texte de cette lettre dans le prochain numéro du Bulletin.

INFORMATIONS GENERALES

Motion finale du 9^e Congrès de la Fédération des Centres Culturels Communaux - Le Havre 1968

Après discussion des idées exprimées dans le rapport moral, après avoir pris connaissance des travaux des trois commissions et avoir adopté leurs motions,

Le IX^e Congrès National de la F.N.C.C.C. affirme à nouveau pour tous et pour chacun le droit à la culture, ainsi que son attachement à la liberté de diffusion et de création, celle-là tant il est vrai que les citoyens ont droit à l'information libre et à toutes les formes de culture, celle-ci parce que la compréhension de la Société moderne a besoin d'intégrer la lecture qu'en font les artistes et les scientifiques.

Le IX^e Congrès National de la F.N.C.C.C.

- 1^o) Constate que son action a amené depuis huit ans une évolution des centres culturels — sans rejeter pour autant leur conception initiale qui demeure nécessaire pour les collectivités locales
- 2^o) Souhaite l'amplification du rôle de recherches et d'études de la F.N.C.C.C., aide indispensable au développement de la politique culturelle des communes
- 3^o) Souhaite que la F.N.C.C.C. participe aux différents organismes d'élaboration des plans d'Équipement et de Régionalisation
- 4^o) Constatant que les problèmes culturels sont de plus en plus liés aux problèmes posés par la Société moderne :

- a/ réaffirme la nécessité du dégagement d'un budget des Affaires culturelles qui soit au moins égal à 1 % du budget des dépenses de l'Etat
 - b/ Souhaite que les organismes culturels aient leur place dans les futures organisations régionales à côté des Assemblées élues au suffrage universel
- 5c) Pour faire aboutir ses revendications, décide une journée nationale d'action pour l'obtention d'un budget au moins égal au 1 % du budget des dépenses de l'Etat, pour les Affaires culturelles.

LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE S'INQUIETENT DE LA FAIBLESSE DU BUDGET 1969

« Le collectif des associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire créé à la suite des événements de mai et qui rassemble la plupart des grandes organisations éducatives (Conseil français des mouvements de jeunesse, Ligue de l'enseignement, Peuple et Culture, Eclaireurs de France, Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, etc.) s'inquiète du projet de budget 1969 pour la jeunesse et les sports.

« La majoration des interventions publiques (aides aux associations) pour l'action éducative et culturelle est seulement de 5,39 % entre 1969 et 1968, et de 1,15 % pour l'action sociale en faveur des centres de vacances, souligne le communiqué du collectif.

« Les autorisations de programme destinées aux équipements socio-éducatifs diminueront de 0,07 % en 1969.

« A l'intérieur de cet ensemble d'investissements, les autorisations de programmes exécutés pour l'Etat marquent une majoration de 9,52 % alors que les subventions d'investissements accordées en principe par l'Etat aux organismes de droit privé diminueront de 3,20 %. La même politique est appliquée en ce qui concerne les crédits de paiement.

« Ces quelques considérations inquiètent vivement les mouvements et les associations qui assument en fait une mission d'éducation dont le coût de la prestation est considérablement allégé par l'apport du bénévolat. Comment, avec des moyens aussi faibles, l'ensemble des organismes pourra-t-il faire face à l'alourdissement des dépenses éducatives et de fonctionnement, résultant de l'augmenta-

tion des charges et du coût de la vie ? Comment, également, assurer l'expansion indispensable de l'action éducative et poursuivre sa nécessaire et constante amélioration ?

De leur côté, les syndicats nationaux de l'éducation physique (F.E.N.) dénoncent « la régression » du budget de la jeunesse et des sports dans des chapitres essentiels, notamment pour le, recrutement des enseignants d'éducation physique (190 postes inscrits au lieu des 2.300 prévus par le V^e Plan). Si ce budget est voté, estiment les syndicats, « 90 % des élèves professeurs et des élèves maîtres d'éducation physique (plus de dix mille en cours de formation) ne pourront être recrutés et mille quatre cents maîtres auxiliaires, dont la plupart exercent depuis plus de dix ans, seront mis en chômage (1). »

(1) **Le Monde**, 31 octobre 1968

ANNEXE

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Elus à l'Assemblée Générale des 10-11 Novembre 1968.

ADER Jean
Inspecteur Départemental
Education nationale
PARIS

BARBICHON Jacques
Animateur de Formation
PARIS

BESNARD Pierre
Assistant à la Sorbonne
PARIS

CACERES Geneviève Mme
Professeur C.E.G.
PARIS

CACERES Bénigno
Animateur d'Education Po-
pulaire.
PARIS

CHOBLET Danick
Instituteur
TARN-ET-GARONNE

CHOSSON Jean-François
Professeur au ministère de
l'Agriculture.
PARIS

COCHET Marie-Louise
Professeur
GRENOBLE

GRAYSSAC Laurence Mme
Animateur de Formation
PARIS

DEBEAUVAIS Michel
Directeur d'Etudes à l'Ecole
Pratique des Hautes Etudes
PARIS

DELACOTE Janine Mme
Animatrice
MULHOUSE

DOUBLE Jacques
Cultivateur
TARN-ET-GARONNE

DUMAS Daniel
Animateur d'Education Po-
pulaire
ST-ETIENNE

DUMAZEDIER Joffre
Maître de Recherches au
C.N.R.S.
PARIS

DURAND Andrée
Assistante Jeunesse, Edu
cation Populaire
CLERMONT-FERRAND

EUDES Louis
Employé de Bureau
ST-ETIENNE

FOUQUE René
Chef de Service P.E.C.
PARIS

GILMAN Bernard
Instituteur
GRENOBLE

De GISORS Hélène Mme
Professeur
PARIS

GOUTET Pierre
Avocat
PARIS

GUENEE Jacques
Animateur
PARIS

HELIOT Gérard
Sociologue
ROUEN

IMBERT Maurice
Sociologue
PARIS

JACQUEY Michel
Assistant de Recherches
PARIS

JEAN Georges
Professeur
LE MANS

LAVY Pierre
Educateur spécialisé
ANNECY

LEGRAND Michel
Instituteur
BELFORT

LEJLEBOWICZ Agnès
Professeur
MONTPELLIER

LEMARCHAND André
Professeur
CLERMONT-FD

LLUCH Bernard
Instituteur
NORD

MARIET Raymond
Instituteur
TARN-ET-GARONNE

MLEKUZ Gérard
Instituteur
NORD

PAGES Frédéric
Etudiant
PARIS

PAGNEUX Jean
Directeur de Centre
Culturel Communal
PARIS

PERRET Jacques
Responsable de Formation
ANNECY

PIEGAY André
Conseiller O.S.P.
ST-ETIENNE

QUIN Claude
Economiste
PARIS

RIGUET Catherine Mme
Educatrice
ANNECY

ROUSSIEZ Serge
Chef d'Atelier
LOIRE

ROVAN Joseph
Journaliste
PARIS

SMAGGHE Bernard
Animateur
GRENOBLE

VIALIS Max
Agriculteur
VAUCLUSE

PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette Paris-VI

Revue d'Education Populaire

Directeur Gérant : J. Dumazedier

Rédacteur en Chef : B. Cacérés



Copyright Peuple et Culture

Tous droits de reproduction réservés

Com. Parit. 33.096

Dépôt légal : 4^e trimestre 1968.

Imp. Hermel. 49, rue Hermel — Paris-18^e